



GRÉGORY PHILIPPIN,
Bourgmestre :

Hôtel de Police :
Dernière ligne droite avant la construction

Elections européennes, fédérales et régionales du 26 mai 2019

Ce 26 mai 2019, nous nous rendrons aux urnes...

OU ? Dans le bureau de vote dont le numéro et l'adresse figurent sur la convocation que vous recevrez par courrier une quinzaine de jours avant le scrutin.

QUAND ? Les bureaux de vote seront accessibles le dimanche 26 mai 2019 de **8 h à 14 h**.

QUE DOIS-JE EMPORTER ? Votre carte d'identité et votre convocation électorale. Elle sera blanche pour les belges et bleue pour les européens inscrits.

En cas de perte ou de non réception de cette convocation, un duplicata peut être retiré au service population de l'administration communale d'Ans, y compris le jour du scrutin jusqu'à 12 heures.

COMMENT VOTER ?

A votre arrivée au bureau de vote, après présentation de votre convocation et votre carte d'identité, vous recevrez du président trois bulletins de vote (blanc, bleu et rose) car ce 26 mai a lieu une triple élection.

Pour être valable, votre vote doit être émis sur une seule et même liste.

1. Soit vous votez pour une liste en rougissant la case de tête située en dessous du nom du parti ;
2. Soit vous votez pour un ou plusieurs candidats d'une même liste en rougissant la case à côté du nom du candidat de votre choix ;
3. Soit vous votez pour une liste et un ou plusieurs candidats de cette liste en rougissant la case de tête située sous le nom du parti de votre choix et des cases à côté du nom des candidats de votre choix. Attention, dans ce cas, le vote pour la liste ne compte plus. Seuls

les votes de préférence en faveur des candidats sont pris en compte.

Votre vote sera donc nul et donc non comptabilisé si :

- Vous votez pour plusieurs listes différentes :



VOTE NUL

- Vous votez pour un ou plusieurs candidats de partis différents :



VOTE NUL

- Le bulletin de vote comporte une marque, un dessin... hors des cases à rougir



VOTE NUL

- Aucune case n'est rougie (vote blanc),



Après avoir voté, repliez vos bulletins de vote et introduisez-les dans les urnes prévues à cet effet. En cas de doute, n'hésitez pas à demander assistance au président du bureau de vote. Il a juré de respecter le secret de votre choix.

LE VOTE PAR PROCURATION

En principe, l'électeur doit émettre son vote personnellement. La législation électorale énumère toutefois les cas dans lesquels le vote par procuration est autorisé à condition de fournir l'attestation qui le justifie :

- Un certificat médical pour attester de la maladie ou l'infirmité
- Une attestation de l'employeur pour attester d'une obligation professionnelle
- Une déclaration sur l'honneur pour les professions itinérantes (batelier, de marchand ambulant ou de forain...)
- Une attestation de l'autorité religieuse en cas d'empêchement par convictions religieuses.

- Une attestation de l'établissement scolaire pour attester de l'absence pour études.

- Une attestation de l'établissement pénitentiaire pour attester de l'incarcération

- Un certificat du bourgmestre à retirer à l'administration communale en raison de vacances à l'étranger. **Il pourra être délivré jusqu'au 25/05/2019 soit sur présentation des pièces justificatives nécessaires ou sur la base d'une déclaration sur l'honneur**

Les formulaires de procuration et certificats du Bourgmestre sont délivrés gratuitement au service population.

Peut-être mandaté tout autre électeur qui se rendra muni de Sa propre carte d'identité, Sa convocation personnelle, la convocation du mandant, le formulaire de procuration complété et le certificat d'incapacité au bureau où l'électeur aurait dû voter. On veillera toutefois, à ce que chaque mandataire **ne dispose que d'une seule procuration.**

Toute information complémentaire au sujet des élections du 26 mai 2019 peut être obtenue en s'adressant au Service Population (04 247 72 85).



Sommaire :

Elections européennes.....	p 2
Sommaire.....	p 3
Voiries régionales.....	p 4
Les usagers faibles.....	p 5
Un logement de qualité pour tous.....	p 6
La criminalité en baisse.....	p 7
Résultats de la dernière campagne Bob.....	p 8
Couples jubilaires et centenaires.....	p 9
Collecte des déchets, rénovation de voiries, des caméras près des bulles à verre.....	p 10-11
Grande chasse aux œufs.....	p 12
Reg'Art actuel, c'est du Belge.....	p 13
Quelques pistes pour éviter le vol d'informations sur Internet.....	p 14
Fête foraine à Xhendremael.....	p 15
Synthèse de la déclaration de politique sociale.....	p 16
20 ^e anniversaire du jumelage avec le Pays d'Ans en Périgord - Campagne de dératisation..	p 17
Agenda général.....	p 18-19
Mai en couleurs.....	p 20-21
Village RTL le 5 mai, Viva Italia.....	p 22
Lecastel au Centre culturel d'Ans le 1 ^{er} juin.....	p 23
Départ de la Flèche Wallonne le 24 avril.....	p 24





Grégory Philippin,

Bourgmestre et Président de la Zone de Police :

Sécurité renforcée et réduction des nuisances ...

Le chantier de mise à 4 voies de l'autoroute entre Alleur et Loncin est commencé. D'ores et déjà la lutte contre les nuisances sonores de l'autoroute produit ses effets. Une nouvelle étape est ainsi franchie.



Le Service Public de Wallonie nous informe que dans un premier temps et jusqu'à juillet 2020, trois voies de circulation rétrécies et déviées seront mainte-

nues dans chaque sens avec une vitesse limitée à 70 km/h (et 50 km/h à hauteur de l'échangeur n°32 «Alleur»).

A terme la berme centrale sera supprimée tandis que des bandes d'arrêt d'urgence seront présentes sur l'ensemble du parcours. La zone sera ainsi mieux sécurisée.

Nous nous en réjouissons car ces limitations de vitesse limiteront les émissions de Co₂ et réduiront les nuisances sonores dues au trafic automobile, plus de 100.000 véhicules au quotidien, qui emprunte cet axe majeur du réseau routier européen.

Un nouvel éclairage verra le jour, (LED), et la lutte contre les nuisances sonores dues à l'autoroute sera renforcée.

En effet une nouvelle génération de panneaux acoustiques vient remplacer les panneaux existants et un nouveau merlon protégera le cœur de Loncin. Il est en cours de réalisation le long de l'avenue Deponthière et la rue Henri Goossens.

Une sécurité renforcée et une réduction des nuisances ne sont pas pour nous déplaire.

La rue des Français - actualités

Les difficultés de la rue des Français constituent le quotidien des automobilistes qui tentent de rejoindre Rocourt ou Saint Nicolas.

Depuis de nombreux mois, des travaux au long cours y sont menés par le service public de Wallonie mais aussi par Resa gaz, Resa électricité, Proximus et la Compagnie des Eaux (CILE).

A ces petites tempêtes du quotidien, s'en sont succédées d'autres pour les quartiers avoisinants, les automobilistes cherchant des chemins alternatifs ...

Mais que se passe-t-il ? Depuis quelques mois, le service public de Wallonie a entamé les travaux de rénovation qui à terme remodeleront l'ensemble de cette rue.

Il s'est agi dans un premier temps de déplacer et rénover une partie du réseau souterrain de câbles et tuyaux d'alimentation. Une vraie fourmilière.

Ainsi une toute nouvelle canalisation gaz a été installée sur toute sa longueur. Elle est,

depuis peu, le 05 avril, alimentée tandis que l'ancienne canalisation a été condamnée après avoir vérifié qu'aucune poche de gaz résiduelle ne s'y abritait.

Bonne nouvelle dès lors. Désormais plus rien ne s'oppose à la pose du tarmac au carrefour Rue des Français/rue Gilles Magnée/rue de l'Egalité, si ce n'est la disponibilité de la matière première. L'entreprise nous informe que cette pose aura lieu avant la fin du mois d'avril. Réjouissons-nous, la circulation y sera rétablie dans toutes les directions à ce moment-là.

Pour ce qui concerne le carrefour de l'Arbre Courte joie, les travaux souterrains, bien plus conséquents, sont en cours de réalisation. Téléphonie, gaz, électricité, eau, câblage des nouveaux feux et pose de systèmes de détections intelligents font l'objet de toutes les attentions.

A l'issue de ces derniers, un tout nouveau carrefour à feu élargi régira la circulation à hauteur de cet axe fortement fréquenté. Il assurera une meilleure circulation et sécurisera ce nœud routier particulièrement délicat dans le respect de stricts critères de sécurité.

Sachez que les sens de circulation ne seront pas modifiés si ce n'est à l'occasion en fonction des nécessités de chantier.

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, du Logement, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets, des Sports et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat)
Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be

Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Les Usagers faibles ont toute notre attention...

Ans adhère à la charte « infrastructure favorable aux 2 roues » proposée par l'asbl FEDEMOT

Le 25 février dernier, le Conseil communal a voté, à l'unanimité, l'adhésion à cette charte, indiquant de la sorte sa volonté de tenir compte des motards et cyclomotoristes lors de la réalisation des projets futurs en ayant en vue les problématiques suivantes :

- Réalisation de parkings pour les motos
- Choix de matériaux présentant une adhérence suffisante pour le revêtement et les marquages routiers

- La sécurisation des obstacles sur ou le long de la chaussée

- La limitation des obstacles à la visibilité

- Lors de l'aménagement de casse-vitesse, le respect des normes de sécurité pour les usagers de deux-roues motorisés

- Le choix de séparateurs de voies, par exemple entre une piste cyclable et la chaussée, conformes à la sécurité des deux-roues motorisés

- Une attention particulière qui doit être apportée à l'entretien des chaussées, principalement lorsqu'elles présentent des nids-de-poule ou des fissures.

L'objectif essentiel de cette adhésion est bien évidemment d'améliorer la sécurité et la mobilité de tous.

Toujours dans cette optique de protection des usagers faibles et notamment des piétons...

Ans adopte le marquage thermoplastique

Les marquages routiers thermoplastiques ont une durée de vie plus longue que les marquages réalisés avec de la peinture routière classique. Cette plus grande longévité a pour effet qu'ils sont tout particulièrement indiqués pour les routes

et surfaces, en asphalte ou en béton, qui sont sujettes à un trafic intensif.

Le thermoplastique doit son efficacité, en situation d'usage intensif, à sa haute résistance à l'usure. Ce type de marquage conserve par ailleurs ses propriétés anti-

dérapantes et réfléchissantes pendant très longtemps.

A Ans, il sera utilisé prioritairement sur les nouvelles voiries et en priorité pour les passages « piétons ».

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE

Le demandeur est LA COMMUNE D'ANS et le terrain concerné est situé à ANS, rue EDOUARD COLSON et rue des CHARRONS cadastré ANS 3 SECTION A N°80 G. Le projet consiste en l'aménagement d'une piste cyclable et d'un trottoir au sein de l'éco-quartier de Loncin et présente les caractéristiques suivantes : Les travaux s'exécutent en site vierge sur le domaine privé communal et comportent un terrassement du coffre, l'aménagement d'un trottoir en klinkers 15/15/8 d'une largeur de 1,50 m et d'une piste cyclable en béton d'une largeur de 2,50 m.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Esplanade de l'Hôtel communal 1 à 4430 Ans, service de l'urbanisme : - les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 & - le jeudi 11/04, 18/04, 25/04 et 2/05 jusqu'à 20h. Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Philippe MICHEL - téléphone : 04 247 72 41 - mail : philippe.michel@ans-commune.be.

L'enquête publique est ouverte le 8/04/2019 et clôturée le 8/05/2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Esplanade de l'hôtel Communal 1 à 4430 Ans,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : philippe.michel@ans-commune.be
- remises à Monsieur Philippe MICHEL dont le bureau se trouve à service de l'urbanisme - 1^{er} étage - Esplanade de l'hôtel communal 1 à 4430 Ans.

Un logement de qualité pour tous...

L'AIS « Aux Portes de Liège » est une asbl agréée par le Gouvernement Wallon depuis le 1^{er} juillet 2014 et subsidiée par le Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie.

Elle est issue du partenariat et de la volonté politique des communes d'Ans, Awans et Saint Nicolas.



L'AIS « Aux Portes de Liège » agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires à la recherche d'un logement.

Son objectif principal est d'introduire ou de réintroduire des logements salubres dans le circuit locatif au bénéfice de personnes ou ménages à revenus modestes.

Elle tend ainsi à répondre au droit au Logement de qualité pour tous !

L'AIS a connu, en 2018, une forte croissance du patrimoine immobilier pris en gestion, à savoir 119 logements au 1^{er} janvier 2019 dont 60 sont situés sur notre commune.

Concrètement, elle prend en charge la gestion locative du logement, en commençant par la recherche de locataires. Elle rédige les baux, réalise les états des lieux et le suivi des obligations locatives et des paiements. Elle assume la remise en état

du logement au plus tard à la fin de la gestion en cas de dégradations locatives légalement imputables aux locataires. De surcroît, elle accompagne dans les démarches relatives à la demande d'exonération ou de réduction du précompte immobilier.

Contacts : www.ais-apdl.be,
locataires : 04 353 35 10 –
propriétaires : 04 353 35 12

La lutte contre les logements inoccupés : une priorité à Ans

Comme de nombreuses communes wallonnes, Ans tente de combattre la problématique des logements inoccupés. Cette inoccupation a de quoi heurter bon nombre de citoyens au vu du nombre de candidats locataires en attente d'un logement public.

Une recension récente fait état de quelque 40 immeubles inoccupés sur notre territoire

Diverses raisons sont invoquées par les propriétaires pour expliquer l'inoccupation de leur bien. La plus fréquemment citée est que les propriétaires ont acquis ou reçu en héritage un bien déjà fort dégradé et qu'ils ne disposent pas des moyens pour le rendre habitable. A ce niveau, l'action de l'AIS peut être déterminante.

Quoi qu'il en soit, une régularisation est en bonne voie pour une trentaine des 40 immeubles recensés.

6

ANSINFOS



POLICE : Une criminalité en baisse entre 2014 et 2018... Mais il nous reste, à tous, des efforts à faire! »

Il est important pour nous de vous faire part de la criminalité sur le territoire. Voici donc un tableau synthétique des faits et de leur évolution sur la période 2014-2018 pour l'ensemble de la zone de police, soit sur Ans et Saint-Nicolas.

L'analyse de l'évolution d'une année à l'autre n'a guère beaucoup de sens dans la mesure où il suffit qu'il y ait une vague de faits pour faire exploser les statistiques.

A contrario, une analyse sur une période de 5 années est plus pertinente puisqu'elle permet de dégager des tendances.

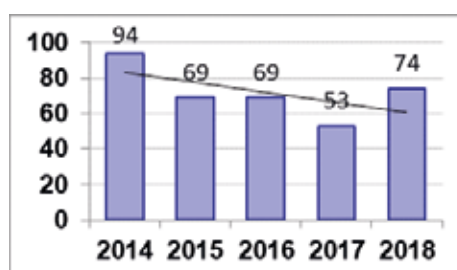
Sur la période, on constate une diminution globale de 26,2% des faits.

Il est impossible de détailler tous les phénomènes criminels ici. Mais nous pouvons en épinglez quelques-uns qui touchent tous les citoyens.

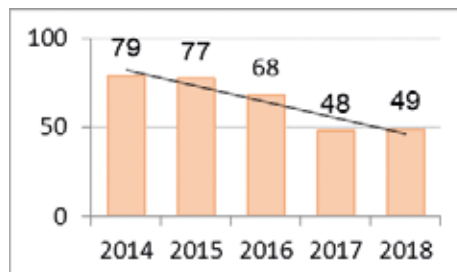
Illustrons néanmoins un volet : le volet « vols ». Celui-ci recouvre bien évidemment des faits de natures fort différentes. Vols dans habitations, vols de ou dans véhicules, vols avec violence, les vols par ruse, les vols à la tire et bien d'autres...

A titre d'exemples, on peut illustrer les **vols dans habitations**, les **vols avec violences (avec et sans arme)** ainsi que les **vols de véhicules** et leurs tentatives.

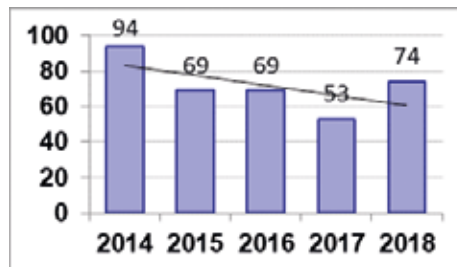
Les **vols dans habitations** : La diminution est sensible : -15,3% sur la période.



Les **vols avec violences** ont eu connu une diminution de 38% sur la période. On peut s'en réjouir.



Vols et tentatives de **vols de véhicules** : on observe une diminution de 21,3% sur la période 2014-2018.



Catégories de faits	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution 2014-2018
1 Vols	1.864	1.558	1.246	1.269	1.348	-27,7 %
2 Atteintes aux personnes	870	754	844	738	656	-24,6 %
3 Dégradations volontaires	409	302	340	299	271	-33,7 %
4 Criminalité ECOFIN (financière)	216	215	182	251	182	-15,7 %
5 Stupéfiants	206	165	158	101	138	-33 %
6 Environnement	37	41	24	20	23	-37,8 %
7 Armes	23	93	53	61	38	+65 %
8 Immigration illégale	67	82	64	58	66	-1,5 %
9 Traite des êtres humains	1	0	2	2	4	+300%
TOTAL	3.693	3.210	2.913	2.799	2.726	-26,2 %

Des statistiques ... et après ?

Mais des statistiques n'ont d'intérêt que pour pouvoir orienter les efforts. Tant ceux de l'ensemble de la population que ceux de la police.

Bien sûr la police est vigilante et tente d'appréhender au plus vite les auteurs des faits criminels. Mais il est impossible de connaître les agissements futurs de

l'ensemble de la population pour pouvoir empêcher toutes ces infractions.

« Soyez acteur de votre sécurité! »

Il est donc important pour chacun d'entre nous d'être les premiers garants de notre sécurité et de celle de nos biens.

Il est impossible de reprendre ici tous les conseils pour vous aider à vous protéger. Néanmoins, vous pouvez vous référer à la brochure distribuée au mois de juin dernier et qui reprenait de nombreuses

indications sur la manière de vous protéger. Vous pouvez également recueillir de précieux conseils auprès des conseillers en technoprévention de la zone de police au 04 320 22 12.

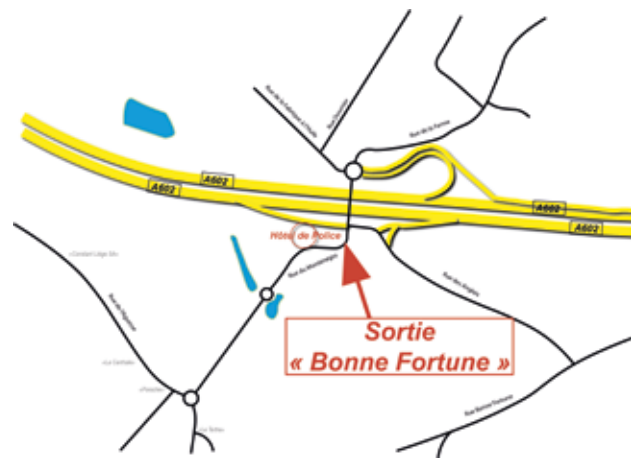
« La zone de police intervient! »

La zone de police investit dans ses capacités humaines et consent aussi des investissements pour améliorer l'accueil des citoyens, la qualité des équipements des policiers et donc, finalement, la sécurité

de toutes et tous. On peut citer l'hôtel de police qui va commencer très prochainement à sortir de terre, l'acquisition de nouveaux radars préventifs pour inciter l'ensemble des automobilistes à lever

le pied ainsi que des caméras ANPR (Reconnaissance Automatique de Plaques d'immatriculation).

La zone de police Ans/Saint-Nicolas investit dans notre sécurité à tous



Le nouvel Hôtel de Police sort de terre... et est idéalement situé à proximité de l'autoroute, à la limite entre les deux communes qui composent la Zone de Police Ans/Saint-Nicolas.



Perspective du futur hôtel de police – © FP Architecture

Ce bâtiment est conçu de manière telle qu'il soit comme une icône, très facilement reconnaissable et identifiable depuis les axes routiers avoisinants.

Budget :

- | 521.000 € d'acquisition des terrains
- | 7.932.000 € pour l'hôtel de police
- | 958.000 € pour les abords.
- | 500.000 € pour l'architecture

Soit un total de 10.000.000 €.

UN SYSTÈME DE CAMÉRA(S) ANPR (RECONNAISSANCE AUTOMATIQUE DE PLAQUES D'IMMATRICULATION)

La sécurité routière est une des fonctions de base de la Police Locale et une des priorités du Plan Zonal de Sécurité, tout comme la sécurité de la population. C'est

pourquoi notre zone de police a décidé d'acquiescer un système de caméra(s) ANPR et le matériel permettant d'exploiter au maximum celui-ci.

Il s'agit d'une caméra haute résolution permettant une excellente visibilité, même par mauvais temps, de nuit, ou lorsque les plaques sont sales ou masquées, dans des angles plus difficiles et sur trois voies de circulation.

Ces caméras sont capables de saisir et photographier de très nombreuses plaques (plusieurs milliers) par minute.

Ce système optimise donc la recherche et la découverte des véhicules volés, utilisés par un auteur connu, ayant servi à commettre un délit, en défaut de contrôle technique, en défaut d'assurance, ...

En bref, l'utilisation des caméras ANPR contribue à augmenter sensiblement la sécurité du citoyen !

La Zone a prévu au budget de 2019 une somme de 30.000 € pour acquiescer un tel système.

DES RADARS PRÉVENTIFS

Vous en avez déjà vu. La Commune en compte déjà sur son territoire. Il s'agit des radars dits préventifs. Ils vous indiquent la vitesse à laquelle vous roulez à bord de votre véhicule et incitent à adapter votre vitesse à la limitation en vigueur à leur approche.

La Zone a prévu au budget de 2019 une somme de 60.000 € pour en placer de nouveaux sur le territoire d'Ans et de Saint-Nicolas.



Couples jubilaires et centenaires

Centième anniversaire pour
Monsieur GENDARME, ce 23 janvier 2019...
ainsi que pour **Madame CRATE**,
le 29 janvier.



Madame MOORS a soufflé 100 bougies,
le 12 février

...et cent bougies aussi, le 1^{er} mars pour
Madame JAMAIGNE !!



Ce 16 mars,
**Monsieur et Madame
BARBIER-LEBURTON**
fêtaient leurs noces de diamant.
**Monsieur et Madame
TOMBOY-BELOTTI** et....
**Monsieur et Madame
SECRETIN-WAUTELET**
fêtaient leurs noces d'or.



Walther HERBEN,

1^{er} Echevin, en charge de l'Environnement et des Travaux :

Des rénovations de voiries en cascade sur le territoire d'Ans

Dès ce mois d'avril, diverses artères de notre Commune seront en réfection, à la faveur du Plan d'Investissement Communal (PIC) 2017-2018.

Ces travaux seront de courte durée et les riverains en seront personnellement avertis avant leur commencement effectif. De même, des mesures de circulation (fermeture de certaines voiries, déviations, interdictions de stationner le long des voies à réfectionner) devront être prises.

Les voiries concernées sont, dans l'ordre chronologique des chantiers, les suivantes :

- | partie de la Route Militaire, entre le rond-point de la rue de la Résistance et la limite de Juprelle (Lantin)
- | rue Emile Vandervelde
- | rue des Moissons, clos des Bleuets et clos des Pinsons

- | rue Hubin
- | rue Deprez Houdret
- | placette de la rue Paul Janson
- | rue Paradis
- | voiries de la cité du Bourdon
- | rue du Bourdon.

Un budget de l'ordre de 1,1 million €, dont 50 % sont financés par la Région wallonne, sera consacré à ces réfections de voiries. Le Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021 est actuellement à l'étude pour d'autres rues à rénover au cours de ce triennat.

Rappelons enfin que la rénovation de la rue Doumier sera réalisée dans les



semaines qui viennent, tandis que la rue de Jemeppe, entre la RN3 et le rond-point Deponthière/Cdt Naessens, est en cours d'amélioration, dans le cadre de l'aménagement de « l'espace Michel Daerden ».

Bulles à verre et dépôts clandestins : les caméras sont en action !

Dans le cadre de la lutte contre les incivilités, notre Commune est désormais dotée de caméras mobiles visant à identifier et à sanctionner celles et ceux qui déposent leurs déchets aux abords des bulles à verre.

Le déploiement de ces caméras et des panneaux en annonçant la présence sont désormais réalités, de sorte que nos 30 sites de bulles à verre, enterrées ou non, sont potentiellement et discrètement surveillés. De haute définition, ces caméras sont équipées de détecteurs de mouvements, avec possibilité d'analyser les images de jour comme de nuit.

Même si les bulles à verre seront ciblées dans un premier temps, ces caméras pourront aussi être déplacées dans

d'autres endroits à risques, selon les besoins. Il est évidemment dommage de devoir en arriver là pour dissuader une poignée d'irréductibles pollueurs, mais la propreté publique, qui devrait être le souci de tous, est sans doute à ce prix.

Qu'ils sachent que leurs exactions seront désormais sanctionnées d'une amende pouvant aller jusqu'à 250 €.

Quelques-uns le savent d'ailleurs déjà puisque les caméras n'ont pas tardé à

surprendre en flagrant délit celles et ceux qui, comme trop souvent par le passé, ont continué à déposer leurs bouteilles au pied des bulles (c'est plus simple, ça va plus vite, mais ça va coûter cher), y ont laissé leurs sacs ou leurs caisses vides, voire, dans les cas les plus révoltants, leur téléviseur ou leur vieux vélo!!! L'effet dissuasif est manifeste : nos sites de bulles à verres n'ont jamais été aussi propres. Sans doute faudra-t-il encore quelques amendes pour atteindre la perfection.



Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be
Contact : Claudia Musardo – 04 247 72 49
Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be

Collectes des papiers-cartons et des sacs PMC : quelques petits rappels qui peuvent s'avérer utiles pour tout un chacun !

Les collectes de papier et de PMC sur Ans sont effectuées, à la différence des ordures ménagères, par deux sous-traitants de notre intercommunale Intradel, la société Récolterre et l'entreprise Deveux respectivement et non par les services communaux. Les modalités de collectes répondent à un cahier des charges bien précis et donc, un règlement existe pour permettre à ces collectes de s'effectuer dans les meilleures conditions possibles. Quelques petits rappels s'avèrent donc utiles afin de profiter au mieux de ce service de collecte en porte à porte.

Mais quand sortir ses papiers-cartons et PMC ?

La collecte peut s'effectuer dès 6 h du matin. En cas d'empêchement sur le trajet de la tournée habituelle, le chauffeur peut choisir de l'effectuer autrement ! Inutile donc de se baser sur une heure de collecte « habituelle ». Le mieux est de placer ses papiers – cartons et pmc à la collecte, la veille au soir ou, pour les courageux avant 6 h du matin. Les conditions météo (sauf phénomène exceptionnel) n'influent en rien sur l'horaire de la collecte sauf en cas de canicule en été, auquel cas une décision de collecte très tôt le matin pourrait être prise par l'intercommunale et communiquée au riverain.



Que faire si mes papiers-cartons et pmc n'ont pas été collectés en fin de journée ?

- ❗ Oubli d'une adresse : cela peut arriver au meilleur ! Il vous faut les rentrer et attendre la collecte suivante. Si le phénomène devenait récurrent, il vous faudrait prévenir votre commune (service environnement).
- ❗ Oubli d'une rue entière : prévenir au plus vite, le jour même, votre commune. Après vérification avec le collecteur, un nouveau passage pourra être envisagé.
- ❗ En cas d'intempéries particulières, de mouvement de grève intempêtif, de travaux imprévus, la collecte pourrait être reportée. Il vous faut les rentrer et attendre la collecte suivante et en cas de doute interroger votre intercommunale ou le service environnement de votre commune.

Comment présenter les papiers-cartons à la collecte pour qu'ils soient repris ?

Faites un cadeau à votre collecteur !

Les papiers cartons doivent être liés pour éviter qu'ils ne soient dispersés en cas de grand vent. En cas de pluie, il n'y a rien de spécifique à faire. Ils doivent être présentés devant l'habitation et ne peuvent être regroupés sauf dans deux cas bien spécifiques que sont les immeubles et lorsque des travaux empêchent le passage du camion. Un **volume d'un m³** par ménage est toléré. L'idéal étant d'aplatir ses cartons et de les lier. Les feuillets publicitaires doivent être débarrassés de leur plastique d'emballage.

Ne pas mettre ces éléments-là car ils vont poser des problèmes en recyclage et vos cartons risquent bien de ne pas être repris !

- ❗ Le papier et le carton souillés de gras ;
- ❗ Le papier-peint ;
- ❗ Les sachets et le papier en aluminium ;
- ❗ Le papier cellophane ;
- ❗ Les films en plastique des imprimés.

Comment présenter les PMC à la collecte ?

P = plastique composant uniquement une bouteille ou un flacon d'un produit alimentaire ou cosmétique



M = emballage métallique

C = carton à boissons

Les seuls sacs PMC à présenter à la collecte sont bleus et floqués du logo de notre Intercommunale Intradel ainsi que des conseils de tri !

Petit vrai-faux des PMC

- 1. Les gros bidons doivent être attachés au sac pour gagner de la place.**
Faux. Ils doivent être placés dedans. Les bidons de plus de 5 l ne peuvent être mis dans le sac.
- 2. Il faut laver les emballages que l'on met dedans.**
Faux. Il est uniquement demandé de les vider parfaitement. Le lavage gaspille

notre eau si précieuse et ne constitue qu'un choix de convenance personnelle.

- 3. Il faut écraser les bouteilles plastiques que l'on met dedans sinon le sac ne sera pas repris.**

Faux. Toutefois cela permet de gagner éventuellement un peu de place et de faciliter la lecture optique qui viendrait en complément du tri manuel.

- 4. Si j'ai reçu une main rouge, j'ai commis une erreur de tri, je dois rentrer mon sac.**

Vrai. Le sac sera représenté à la collecte suivante correctement trié. Sinon, en le laissant sur mon trottoir, je pourrais éventuellement recevoir un procès-verbal.

- 5. Je ne sais pas très bien si les produits d'entretien peuvent aller dans le sac. Je peux les mettre, ils seront retirés s'ils ne conviennent pas.**

Faux. Les PMC sont triés pour une bonne partie manuellement par des employés et les produits : nocifs, irritants, dangereux pour l'environnement, corrosifs, toxiques, inflammables **ne doivent en aucun cas être mis dans le sac.**

Et le sac mauve, alors ?

Patience ! Il arrivera en fin d'année 2019. Il permettra un tri plus large des plastiques qu'actuellement. Les plastiques d'emballage de bouteilles en « packs » seront quant à eux repris également via un sac transparent. Vous pouvez déjà apporter ces films plastiques étirables au recyparc pour réduire le volume de votre poubelle ménagère. Une large campagne de communication sera menée en fin d'année par Intradel et le service environnement de votre commune.

S'il vous reste des questions en matière de tri ou de collecte, n'hésitez pas à consulter les sites suivants :

- ❗ www.intradel.be
- ❗ www.fostplus.be

ou contacter le service environnement de votre administration communale au 04 247 72 67 - 04 247 72 24 - environnement@ans-commune.be, ou enfin, le service des agents constatateurs en environnement : au 04 247 72 98.



Nathalie Dubois,
*Echevine de l'Instruction publique
et de la petite Enfance :*

« Grande chasse aux œufs
ce 21 avril au complexe sportif
François Heine »

Depuis le lancement de cette grande chasse aux œufs en 2015 au parc philosophique, des milliers d'enfants accompagnés par leurs parents ont participé à cet évènement pour le plus grand bonheur des uns et des autres.

En 4 ans, que de souvenirs, surtout lorsque, année après année, on voit les enfants passer d'un groupe à l'autre car ils grandissent ... C'est aussi cela la vie ... Si bien évidemment l'évènement et le largage des œufs par hélicoptère dépendent des conditions climatiques, et qu'en Belgique, il faut bien le reconnaître, il est très difficile de prévoir des ombrelles ou des parapluies, force est

de constater que le succès est constant. Pour cette édition 2019, petit changement, le lieu ... En effet la chasse aux œufs aura lieu dans les infrastructures du complexe sportif François Heine, route Militaire. La raison de ce changement de lieu s'explique par des impératifs et règlements aéronautiques. Rendez-vous dès 10h sur le site. Accès gratuit. Joyeuses fêtes à toutes et tous.



DIMANCHE 21 AVRIL 2019 • 10H00
COMPLEXE SPORTIF FRANCOIS HEINE

**ATTENTION
NOUVEAU SITE
ROUTE MILITAIRE (ALLEUR)**

**Grande chasse
aux œufs**

ACCES GRATUIT - ANIMATIONS DIVERSES
RENDEZ-VOUS DÈS 10H00

A L'INITIATIVE DE GRÉGORY PHILIPPIN, BOURGMESTRE ET DE NATHALIE DUBOIS,
ECHEVINE DE LA PETITE ENFANCE AINSI QUE DU COLLÈGE COMMUNAL

NOSTALGIE
LE LEGENDE

Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2^e étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : jerome.renette@ans-commune.be



Philippe Saive, Echevin de la Culture

Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

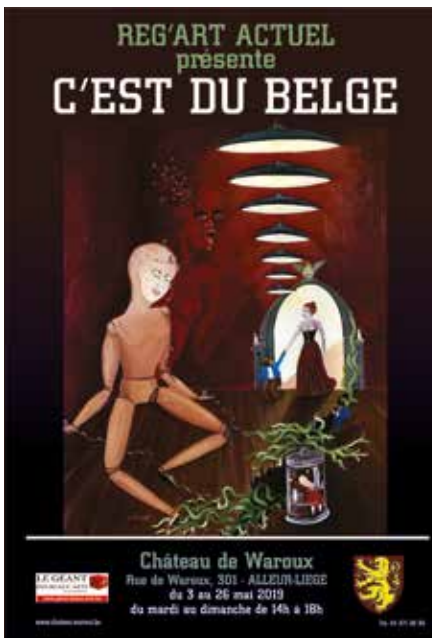
Courriel : philippe.saive@ans-commune.be

Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut – 04 247 72 73

Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be

★ ★ ANNÉE ★ ★
DU PATRIMOINE



« Reg'Art actuel : c'est du Belge »

Exposition multidisciplinaire - Vente : Du 3 mai au 26 mai 2019

Durant ce mois de mai, les cimaises du château de Waroux se pareront de créations d'artistes belges contemporains.

Une occasion de découvrir peintures, sculptures mais aussi céramiques, photographies ou boîtes de Spa et aquarelles, ... également proposées à la vente dans ce lieu hors du temps qu'est le château de Waroux.

Un rendez-vous artistique où malice, candeur, abstraction, réalisme et merveilleux se côtoient.

Château de Waroux,
rue de Waroux 301 à 4432 Allieur
Entrée gratuite
du mardi au dimanche de 14 heures
à 18 heures (fermé le lundi)

Infos : www.chateau-waroux.be
04 371 98 38 – 04 247 72 73

(Avec la collaboration de Corinne Delhaye pour Chey Events asbl, peintre et commissaire de l'exposition)



La vie de château en famille

Rendez-vous le 1^{er} mai à l'accueil du château de Waroux entre 14 à 18 heures pour une échappée belle entre vestiges et nature.

Dans le cadre de la semaine Jeunesse et Patrimoine organisée à l'initiative de l'AWAP et du service des Affaires culturelles d'Ans, le château sera exceptionnellement ouvert à l'opération « la vie de château en famille ».

Ce magnifique exemple d'architecture au plan particulier, aux origines moyenâgeuses, devenu au fil du temps un

château de plaisance est depuis plus de 10 ans maintenant converti en un lieu culturel incontournable ... à découvrir autrement durant cette après-midi festive.

Au programme de 14 à 18 h

Visites et animations gratuites :

- Visites guidées à 14 h et 16 h (+/- 30 min),
- Animation théâtrale à 14 h 30,
- Parcours libre extérieur à l'aide du livret-jeu pour les familles de 14 h à 17 h 30.

Petite restauration :

Douceurs nomades : glaces, gaufres, barbes à papa de 14 h à 17 h 30.



Où : Château de Waroux
rue de Waroux, 301 à 4432 Allieur

Infos : Service des Affaires culturelles
04 247 72 73

<http://www.chateau-waroux.be/>

350^e anniversaire de la mort de Rembrandt

Une exposition de ses gravures est présentée au Château de Waroux jusqu'au 28 avril. Rembrandt a gravé environ 300 estampes de 1628, première date figurant sur certaines de ses eaux-fortes, jusqu'à 1665.

L'exposition en présente une centaine mettant en lumière le talent de cet artiste graveur dont la maîtrise technique lui permettait toutes les expérimentations (burin, pointe-sèche, eau-forte). Comme à l'accoutumée, un parcours spécifique « enfants admis » est organisé, avec visites adaptées et spécialisées ainsi qu'un livret jeux téléchargeable ou disponible sur place.

Infos pratiques :

Expo accessible du mardi au dimanche de 14 à 18 heures, jusqu'au 28/04/2019, au Château de Waroux, rue de Waroux, 301 à 4432 Allieur Ans.

Renseignements :

www.chateau-waroux.be – 04 247 72 73 – 04 371 98 38

Tarifs : Adultes : 8€, +60ans – étudiants et groupes sur réservation : 7€, Enfants (jusqu'à 12 ans) : 4€, Famille (2 adultes – 2 enfants) : 20€ et Groupes scolaires : 2€. Possibilité de visites guidées sur réservation



Anne Marie LIBON,

Echevine de l'Informatique :

« Quelques pistes pour éviter le vol de ses informations sur internet »

Vous avez tous reçu, au moins une fois, dans votre boîte mail, un message vous invitant à vous connecter à l'un de vos comptes (Google, Facebook, bancaire, ...) pour soi-disant modifier votre mot de passe, sécuriser votre compte, j'en passe et des plus plausibles!

Récemment, de nombreux internautes se sont fait piéger sur Facebook, en cliquant sur des liens d'Amazonaws afin de connaître par exemple « à quoi ressemble la vie avant et après vos 30 ans » et « votre vie avant et après le mariage, en images ». Il s'agissait bien d'un phishing (ou hameçonnage), une technique qui consiste à récupérer des données confidentielles, souvent bancaires, en renvoyant un internaute vers un site internet prétendument sain.

Les hackers sont de plus en plus habiles et imaginatifs pour vous piéger. Mails, sites, sms, tout est bon pour attirer les proies dans leurs filets.



Comment ne pas tomber dans le panneau ? Un seul mot d'ordre : la vigilance !

Quelques règles simples et pleines de bon sens peuvent vous éviter une mauvaise surprise :

1. Vérifier l'adresse mail de l'expéditeur

Une adresse étrange peut indiquer une tentative de phishing. Toutefois, même les adresses qui semblent fiables peuvent être trompeuses. Le message vous est-il adressé personnellement ? Connaissez-vous l'expéditeur ?

2. La rédaction du message

Il faut se méfier des messages rédigés dans un français approximatif ou comportant des fautes d'orthographe.

3. Reconnaître les faux liens

La plupart du temps, le pirate va vous rediriger vers un nom de domaine fort ressemblant à l'original : Pour les noms de domaines, une méthode simple de vérification consiste à placer votre curseur sur le lien, mais sans cliquer. Le nom de

domaine, c'est-à-dire le mot qui précède .be, .com, .eu, .org, .fr et la première barre oblique « / », correspond-il réellement au nom de l'organisation ?

Exemple :

Dans le lien <http://www.ans-commune.be/ma-commune/services-communales>, le domaine est « ans-commune.be ».

Dans le lien <http://www.ans-commune.services.be/services-communales>, le domaine est « services.be » ; ce lien vous dirige vers un site Internet, probablement copie conforme du site original, mais dangereux.

4. L'urgence du message

Il faut se méfier des messages où l'on vous impose de faire une action urgente : changer le mot de passe d'un site dans les 2 jours sinon il sera inaccessible, changer un code secret sur votre carte de banque ...

Trop tard, je me suis fait piéger 😞, comment réagir ?

1. Si vous avez communiqué des identifiants bancaires quels qu'ils soient, la première étape est de bloquer la carte de banque en téléphonant à Cardstop au numéro 070 34 43 44 ou en surfant sur le site : www.cardstop.be.

2. Si vous avez communiqué vos logins et mots de passe pour un site web, retournez sur le site en question et modifiez ceux-ci.

3. Prévenez vos amis que vous vous êtes fait « pirater » et qu'ils fassent également attention aux mails qu'ils recevront de vous prochainement.

Ces quelques pistes vous-ont-elles aidé à éviter les pièges ? Exercez-vous !

Voici deux liens qui vous permettront de tester vos connaissances :

<https://phishingquiz.withgoogle.com/>

<https://www.safeonweb.be/fr/quiz/test-du-phishing>

Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be

Contact : Philippe Michel – 04 247 72 41

Courriel : philippe.michel@ans-commune.be



Christopher Gauthy,

Echevin des Affaires économiques et
Président de l'ADL :

Ce 25 avril, l'Agence de
Développement Local et la
Croix rouge comptent sur vous !

Une collecte de sang est organisée dans le Parc
d'Activités économiques d'Alleur sur le site de
production du Point Chaud (Rue Al'Trappe, 118).

Vous le savez, chaque don de sang permet d'améliorer et sauver de nombreuses vies.

Cette récolte est destinée principalement aux travailleurs des entreprises des parcs d'activité économiques. Rendez vous y en voisins.

Pourquoi pas vous et vos collègues ?



COLLECTE DE SANG

ADL ANS / POINT CHAUD

Car de Transfusion -

Rue Al'Trappe 118 à Alleur

Judi 25 avril 2019

10h00 - 14h00

14h30 - 16h00



www.DonneurDeSang.be - 0800 92 245 - info@croix-rouge.be



Fête foraine de Xhendremael

La traditionnelle fête foraine de Xhendremael aura lieu les 27, 28, 29 et 30 avril prochain sur la Place Vanhove. Cette année venez profiter de diverses animations.

Le samedi 27, démonstrations de danse, prestation de la chorale ERATO.

Le dimanche 28, une rediffusion de la course Liège-Bastogne-Liège suivie d'un concert sur les rythmes endiablés de Nice Idée.

Vous pourrez également découvrir des producteurs locaux venus vous présenter leurs produits.

Et bien sûr, les manèges de fête foraine pour le plus grand bonheur des petits.

Alors rendez-vous à Xhendremael du 27 au 30 avril 2019.

Agence de Développement Local (ADL)

Ils se sont installés à Ans :

Alexino coiffure : salon de coiffure et bar à shampooing
Rue de l'Yser 408 - 4430 Ans
0470 93 50 51

Cinque Terre : Restaurant Italien
Rue de l'Yser, 327 - 4430 Ans
04 384 78 88
www.ristorantecinquetterre.be

Miel de chez Solange : apiculteur, miel et dérivés de la ruche
Rue du Paradis, 42 - 4432 Xhendremael

New skin by Liza : Institut de beauté
Rue de Jemeppe, 16 - 4431 Loncin
0494 98 69 92

The Beauty Avenue : Institut de beauté
Chaussée du Roi Albert, 2 - 4431 Loncin
0491 36 68 75

Marlène Wintgens : Kinésithérapeute
Rue Mathias, /31 - 4432 Xhendremael
0476 42 23 44

Café des écoles
Rue des écoles, 21 - 4430 Ans

Otaku Tattoo Studio : Studio de tatouage
Chaussée du Roi Albert, 3b - 4430 Ans
otakutattostudio@gmail.com

Ils déménagent

Würth Alleur : outillage
Avenue du Progrès 5 - 4432 Alleur
(juste à côté de l'ancien établissement)
alleur@wurth.be

Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be | Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90
- Courriel : marianne.grella@ans-commune.be

15

ANSINFOS



Yves Parthoens,

Président du CPAS, Echevin des Affaires sociales

Synthèse de la déclaration de politique sociale

En date du 26/02/2019, le Conseil de l'Action Sociale a fixé les lignes directrices de la politique sociale de la législature. Elles peuvent se résumer comme suit :

1) La satisfaction des besoins fondamentaux :

Les aides alimentaires

Certains de nos concitoyens vivent avec un budget tellement serré qu'ils ont du mal à assumer des dépenses relevant du minimum vital lorsqu'un imprévu vient le grever. Afin de soulager ces situations temporairement difficiles, le CPAS délivre des attestations donnant accès à l'aide alimentaire et à l'épicerie sociale de la Croix-Rouge. Nous suivrons régulièrement l'évolution des besoins de façon à adapter la participation du CPAS. Si la Commune obtient des supermarchés ansois la fourniture des invendus alimentaires aux associations locales, le CPAS s'inscrira comme partenaire des projets qui seront développés pour assurer leur redistribution.

Le droit au logement

L'accès à un logement décent est fondamental. Les actions envisagées se déclinent en plusieurs axes :

- I Augmenter le nombre de logements d'urgence disponibles sur la commune en menant à bien les travaux de rénovation nécessaires sur des bâtiments privés disponibles ;
- I Lutter contre les « marchands de sommeil » en symbiose avec la Commune ;
- I Intensifier l'aide administrative voire financière fournie aux personnes sans-abri ou en situation de précarité ;
- I Dynamiser la collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale communal pour mener des actions conjointes à l'égard de situations complexes.

Les soins médico-pharmaceutiques

Les problèmes de santé font souvent partie des facteurs qui mènent à une dégradation de la qualité de vie. Il est important que le CPAS contribue à donner accès à chacun à des soins de santé adaptés à ses besoins. Nous prévoyons d'intégrer activement les suivis médicaux dans les objectifs du Projet d'Intégration Sociale. Face à l'importance croissante des phénomènes de souffrance psychosociale, il nous semble opportun d'envisager la collaboration avec des spécialistes de la santé mentale.

2) Le vivre en société

L'objectif est de permettre à des personnes « tombées » en marge de la société de les réintégrer dans les meilleures conditions possibles, socialement et professionnellement.

L'intégration sociale

Afin de la favoriser au mieux, nous prévoyons de :

- I Continuer à favoriser les cours de français pour les personnes étrangères ;
- I Soutenir la lutte contre le surendettement et la prévention des rechutes tant sur le plan juridique que sur le plan de l'humain ;
- I Favoriser l'accès à la culture et au sport en faisant la promotion des tickets art. 27 et des tickets Coup d'envoi ;
- I Renforcer le soutien à la parentalité ;
- I Mener d'avantage d'actions spécifiques à la jeunesse en développant le travail de rue en particulier, en accompagnant les 18 - 22 ans dans leur transition vers la vie adulte.

L'intégration professionnelle

Favoriser la réinsertion professionnelle s'axera autour des objectifs suivants :

- I Prioriser l'accompagnement intensif et personnalisé ;
- I Dans le cadre du jobcoaching, mettre l'accent sur les technologies de communication actuelles. L'apprentissage de la conduite automobile restera à l'ordre du jour ;
- I Prendre en charge les frais de crèche ou de garderie lorsque ceux-ci sont un frein à l'emploi des parents ;
- I Développer des partenariats avec les entreprises locales, privées ou publiques, tous secteurs confondus pour des mises en situation professionnelle ;
- I Continuer à développer le site « La tête de l'emploi » en partenariat avec les acteurs de la région liégeoise de manière à fournir une information complète sur l'accès à l'emploi.

3) Communication et transparence

Nous voulons que nos concitoyens soient informés de leurs droits et des actions que nous menons. C'est pourquoi nous voulons, au fil de la législature, étoffer notre site internet et favoriser les échanges informatiques, mails et e-box citoyen. Nous resterons toutefois attentifs à ne pas exclure ceux qui n'utilisent pas ces moyens de communication.

4) Environnement sain

On ne saurait clôturer les objectifs de la politique sociale du CPAS sans y inclure des soucis environnementaux. Les administrations ont un rôle à jouer dans la gestion responsable des déchets et nous avons l'intention de prendre les mesures suivantes à ce niveau :

- I Diminuer notre consommation de papier grâce à la suppression des copies doubles en priorisant de la sauvegarde informatique et combattre le plastic à usage unique ;
- I Développer des comportements respectueux de l'environnement. Parmi les membres du personnel les plus sensibilisés à cette problématique, nous allons mettre en place un groupe de réflexion chargé de proposer des actions concrètes.

5) Budget

Nous voulons trouver l'équilibre entre l'aide aux plus démunis et la contribution financière de nos concitoyens. Tâche qui s'annonce comme un défi, compte tenu des transferts de compétences vers les pouvoirs locaux et des restrictions budgétaires venant d'autres pouvoirs. Gageons que le CPAS d'ANS relève ce défi dignement !

Yves Parthoens, Président du CPAS, Echevin des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be

Contact : Isabelle Charlier -04 247 74 18 – Courriel : isabelle.charlier@ans-cpas.be



20^e anniversaire Jumelage avec le Pays d'Ans en Périgord - Voyage

Le Collège communal a le plaisir de vous informer que, dans le cadre du 20^e anniversaire du jumelage avec le « Pays d'Ans », nos amis français ont invité la population ansoise à effectuer un voyage en Périgord le week-end des 5, 6, 7 et 8 juillet prochain.

Pour rappel de notre petite histoire commune, au 14^e siècle, le seigneur de Hautefort en Périgord, suzerain de toute la région, aurait marié une de ses filles à un seigneur d'Ans en Belgique (les Flandres de l'époque). Elle lui apporta, en dot, des territoires dont plusieurs villages.

Un jumelage, établi depuis 1999 entre notre commune et ces six municipalités qui portent toutes la désinence « d'Ans » : Badefols d'Ans, La Boissière d'Ans, Chournac d'Ans, Granges d'Ans, Sainte Eulalie d'Ans et Saint Pantaly d'Ans, avait entre autres la volonté de créer des liens permanents et privilégiés entre les communes jumelées et le désir de favoriser les échanges entre leurs citoyens

et c'est dans cette optique que s'inscrit une nouvelle fois ce voyage.

Intéressés ?

Nous vous invitons à contacter **Sandra LUGOWSKI** (tél : 04 247 72 23, email : sandra.lugowski@ans-commune.be), à l'administration communale d'ANS, afin d'obtenir toute information complémentaire relative au programme des visites, ainsi qu'au coût du voyage et aux modalités pratiques.

Les réservations devront être effectuées pour le 03 mai 2019 au plus tard.



Salubrité publique Campagne de dératisation ces 15-16-17 mai

Le moins que l'on puisse dire est que le rat, depuis la nuit des temps n'a pas bonne presse...

Si dans la plupart des cas ce rongeur se contente de faire sursauter les personnes qui le croisent dans les rues, dans les jardins ou parfois même dans les caves, il n'en reste pas moins, que cet animal peut être un vecteur de diffusion pathogène de salmonelle, de leptospirose potentiellement dangereux sans en être lui-même affecté. Pourquoi ces rats sont-ils de plus en plus visibles ? En pratique, les raisons sont multiples, travaux à proximité de leurs nids, présence de nourriture facile à atteindre (nourrissage des pigeons qui, cela dit, est interdit), absence de prédateurs, la liste n'est pas exhaustive.

Dans cet état d'esprit, le Service des Travaux de la commune d'Ans organise les 15-16-17 mai prochain, une vaste campagne de dératisation chez les privés. Les citoyens concernés sont invités

à prendre contact auprès du Service des Travaux au **04 247 72 71** afin de fixer un rendez-vous avec un spécialiste de la dératisation.

Il est à souligner que ce service est **gratuit**.



Agenda

Jusqu'au 28 avril

Exposition Rembrandt

Château de Waroux

infos www.chateau-waroux.be
ou 04 247 72 73



Vendredi 19 avril, à 20 h

La simplicité volontaire comme vous ne l'avez jamais perçue !



Vous pensez que ce mode de vie ne vous est pas accessible ? Qu'il s'agit d'une nouveauté ? D'une lubie de quelques excentriques ou de « bobos » ? Détrompez-vous ! Alain Adriaens, écologue, porte-parole du mouvement des objecteurs de croissance, membre des équipes de rédaction de pour.press et de Kairos, racontera puis réfléchira avec nous, au départ de son livre « Un millénaire de simplicité volontaire en Occident ».

Centre culture.

Accès gratuit. En savoir plus : 04 247 73 36 ou fchaballe.cca@skynet.be

Dimanche 21 avril dès 10 heures

Chasse aux œufs.

Complexe F. Heine, route Militaire.

Gratuit. (voir p.12)

Dimanche 21 avril, de 10 h à 18 h

Bouquinerie « Alleur du Livre »

Une vingtaine d'exposants : bouquins, BD, livres anciens, romans, revues, beaux livres ... !

Vous souhaitez vendre vos livres ?

Location de stands : 04 247 73 36

De 11 à 16 h : Présence du Bibliobus de la Province de Liège
Présence de deux auteurs qui présenteront chacun leurs trois livres : Jean Larbanos et Vincent Rixhon. A 14 h, ils animeront un échange - débat « Difficultés d'être publié en Belgique ».

Toute la journée : ateliers, animations, expos, scrapbooking, fabrication de vos feuilles de papier, chasse aux livres etc

Exposition « Tu t'es vu quand t'as lu ? » : prenez-vous en photo en train de lire. Déposez vos photographies au bureau du Centre culturel jusqu'au 19 avril à 17 h ou le 21/04. Toutes les photos seront exposées. Exposition « La Censure dans le monde » (et principalement les livres), Une réalisation « Présence, thème, communications », diffusée par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège. De 14 h à 16 h : L'heure du conte avec Isabelle, accompagnée à la guitare par Youssef.

Accès GRATUIT à toutes les activités !



Jeudi 25 avril, de 17 h à 19 h

Cercle de Lecture

Venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture ...

Bibliothèque Arsène Soreil

Entrée gratuite – Contact : Christine Fortin, 04 247 73 56

Vendredi 26 avril, à 20 h

L'homme qui plantait des arbres, œuvre de Jean Giono

Seul en scène interprété par Luc Vandermaelen et enchanté musicalement par Hélène Van Loo.

A l'occasion de la Journée Internationale de la terre, la plus belle réponse littéraire aux questions écologiques brûlantes de notre temps ? Pour amoureux de la nature tout entière, spectacle tout public à partir de 12 ans. Gratuit pour les 12 -17 ans !

« Il était une fois, en Provence ... A découvrir sur place, de nombreux livres sur l'univers des arbres, leur savoir, leurs propriétés. Une sélection de Chantal Jouret

plus d'infos : www.mariedesarbres.be

Centre culturel. Entrée : 5€ (prévente & membre CcAns)/8€ sur place (18ans et +)/1€ (art.27)



Du 27 au 30 avril

Fête foraine à Xhendremael

(info p. 15)

Dimanche 28 avril, de 14 h à 18 h

Repair Café & Troc solidaire du printemps



Rencontres et échanges sympas autour de nouvelles alternatives !

Lieu d'accès libre où des « experts » en différentes disciplines réparent gratuitement, dans une ambiance cordiale, les objets défectueux apportés par tout un chacun. Parallèlement, un Troc Solidaire permettra de changer nos habitudes de consommation, en toute simplicité et selon le principe du pot commun : déposer des objets que je n'utilise plus et peut-être trouver ce dont j'ai besoin. CONDITIONS : max 10 OBJETS, PROPRES, EN BON ETAT et ACTUELS. Atelier grimage, atelier créatif à partir de matériel de récup'. Un partenariat Vie Féminine, le SEL Ansois et Centre culturel d'Ans.

Accès gratuit - En savoir plus : 04 247 73 36

fchaballe.cca@skynet.be

Mercredi 1^{er} mai, de 14 à 18 h

Journée des familles au château de Waroux

(voir annonce en page 13)

Tout au long du mois de Mai

Mai en Couleurs

(voir annonce en pages 20-21)

1^{er} au 31 mai :

Exposition : Jeux de Mômes

Exposition interactive et ludique créée autour de l'univers graphique gai et coloré de Dawid. Destinée aux 3-6 ans, elle leur permet d'appréhender l'univers de la BD en stimulant leurs capacités d'observation, d'association et de langage. Pour les enfants de maternelles et de 1^{re} primaire.

Bibliothèque Arsène Soreil - Contact : Claudine Hambucken
04 247 73 56 pour les réservations scolaires



Vendredi 3 mai, à 20 h 30

Duo Ivan Paduart/Patrick Deltenre



Une rencontre au sommet avec le guitariste de Maurane. Un duo voué à un lyrisme mélodique à fleur de peau.

Centre culturel d'Ans.

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns)/10€ sur place/1,25€ (art.27)

Du 3 au 26 mai

Reg'Art actuel : C'est du Belge

(voir annonce en page 13)

Château de Waroux

infos : www.chateau-waroux.be ou 04 247 72 73

Dimanche 5 mai dès 10h30

Village RTL

parking de la piscine

Gratuit. (voir p.22)

Jeudi 9 mai, de 9 h 30 à 12 h

Lectures Plurielles

Visite de l'exposition « Génération 80 » aux Guillemins.

Contact Claudine Hambucken, 04 247 73 56

Week end 11 et 12 mai

Village italien à la piscine d'Ans.

Gratuit. (voir p.22)

Dimanche 12 mai

Rallye de la Principauté.

info : rallyeprincipaute@gmail.com

M Borlez : 0486 33 51 04



Lundi 13 mai, de 20 h à 22 h

BiMZ : Mosaïque

Avec Georgette Lambrechts.

Vous les avez sans doute déjà admirés ici ou ailleurs, ces petits morceaux colorés, ... x. Non seulement vous pourrez vous essayer à cette technique le temps d'un BiMZ, mais ces essais resteront gravés dans la pierre : vous apporterez votre petite part colorée à un édifice qui sera inauguré fin mai et devant lequel vous pourrez dire « c'est moi qui l'ai fait ! ».

Tarif et inscription pour un atelier : 7€ via la billetterie en ligne (centreculturelans.be)! Attention chaque BiMZ est ouvert aux 12 premiers inscrits!



Mercredi 15 mai à 15 h

Tour du monde en chansons

par le BaYa trio - Dès 5 ans. Ces musiciens complices et généreux vous invitent à partager des chansons pour enfants des répertoires d'ici... et surtout d'ailleurs!

Humour et participation du public viennent compléter ce magnifique tableau sonore dans lequel petits et grands voyageront à coup sûr Une tournée des Jeunesses Musicales.

Entrée : 7€ (prévente & membre CcAns)/9€ sur place/1,25€ (art.27)

Mercredi 15 mai, de 15 h 30 à 16 h

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 - Gratuit

Jeudi 16 mai, de 15 h 30 à 16 h.

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque de Xhendremael, Place de l'Eglise, 1 - Gratuit

Jeudi 23 mai, de 9 h 30 à 12 h

Lectures Plurielles

Rencontres conviviales autour du thème « Les grands violonistes juifs »

Bibliothèque Arsène Soreil - Entrée gratuite

Contact Claudine Hambucken, 04 247 73 56

Samedi 25 mai, à 17 h

Fête des ateliers pour adultes!

Pour terminer la saison de manière conviviale, les participant(e)s des différents ateliers vous invitent à découvrir leur travail : l'exposition des ateliers de peinture de Krasimira Koleva, un concert de l'atelier chant encadré par Charlotte Maquet et une pièce de théâtre créée avec la Compagnie de théâtre action « Espèces de ».

Centre culturel d'Ans



Dimanche 26 mai à 14 h

Fête des ateliers pour enfants!

Comme à chaque fin de saison, nos jeunes artistes présentent au public le fruit de leurs explorations artistiques! Tout le monde est le bienvenu pour les soutenir et découvrir leurs spectacles de théâtre et exposition! Centre culturel d'Ans.

Vous êtes intéressé par nos ateliers mais n'avez jamais osé franchir le pas?

Ces journées sont une belle occasion de découvrir ce qui s'y vit mais aussi de rencontrer les animateurs et les participants!

Jeudi 30 mai, de 17 h à 19 h

Cercle de Lecture

Venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture...

Bibliothèque Arsène Soreil - Entrée gratuite

Contact : Christine Fortin, 04 247 73 56

ÉDITO

Mai en Couleurs



Cette année nous mettrons à l'honneur les lieux publics et lieux de rencontres ansois en y posant nos baskets, nos verres réutilisables ainsi qu'une caravane équipée d'une station radio (48FM - 105.0) dont vous serez les animateurs.

Tout au long du mois de Mai, des événements seront organisés pour que se rencontrent les habitants de tous les quartiers, les associations, les commerçants, ceux qui découvrent Ans comme si c'était la première fois et ceux qui connaissent la Commune comme leur poche, ceux qui cessent d'être les «Autres» après avoir passé un moment ensemble.

Afriq'Ans

Me 30/04 - 19h

Centre culturel d'Ans - Gratuit (bar et petite restauration à petits prix)

| Repas et soirée festive sur des rythmes africains.

Flashmob

Ve 3/05 - 13h

Place Nicolai - Gratuit (bar à eaux et petite restauration à petits prix)

| Venez danser avec nous sur «On écrit sur les Murs» reprise par les Kids United.

La parole est à vous!

Ve 3/05 - 13h à 17h

Place Nicolai

Je 23/05 - 13h à 17h

Devant le Carrefour Market, Chaussée du roi Albert

| Coût de la santé, mobilité à Ans, sexisme dans l'espace publique... à la veille des élections, venez parler politique avec nous dans la rue!

Mai en émotions!

Je 2, 16/05 - 18h30 à 21h30

Centre culturel d'Ans - Gratuit

Lu 6, 13/05 - 13h à 16h

Centre culturel d'Ans - Gratuit

| Des ateliers d'initiation à la mosaïque pour apprendre une technique artistique tout en créant une œuvre collective sur le thème de l'émotion universelle.

Land'Art/Créer avec la nature



Sa 4/05 - 10h à 14h

Parc Herman - Gratuit

| Venez vous essayer à l'art végétal utilisant le cadre et les matériaux de la nature!

Remonte les ans de la vie à Ans

Sa 4/05 - 14h30

Parc Herman - Gratuit

| Promenade sur l'histoire de la vie sur la planète Terre et découverte d'œuvres végétales.

Poumon Vert

Di 5/05 - 11h à 15h

Rue de Jemeppe à Loncin - Gratuit (bar et petite restauration à petits prix)

| Visite guidée du Poumon Vert, fête de la soupe et animations familiales.

Chasse aux trésors pour adultes

Sa 4/05 - 14h

Place Nicolai - Gratuit

| Venez parcourir le 7^e art à travers une aventure qui vous mènera çà et là aux 4 coins des Coteaux d'Ans.

Clichés sur le vif!

Lu 6, 13, 20, 27/05 - 19h à 21h30

Place Nicolai - Gratuit

| Venez vous essayer au chant ou vous joindre aux peintres présents lors de ces soirées musicales!

Station climat

Me 8/05 - 16h à 18h

Rue de la Station - Gratuit

Apéro et dégustations bio et maison! Auberge espagnole

Me 8/05 - 16h à 20h

Agora Cité Emile Vandervelde à Loncin - Gratuit

| Venez avec de quoi grignoter et des boissons à partager!

Radio - Caravane et expo-photos «Clichés Bousculés»

Me 8/05 - 18h à 20h

Agora Cité Emile Vandervelde - Gratuit

Me 15/05 - 18h à 20h

Agora Champ d'Aviation - Gratuit

Me 22/05 - 18h à 20h

Agora Lonay - Gratuit

Me 29/05 – 18h à 20h
Plaine Al trappe - Gratuit

La caravane de Mai en Couleurs ira à la rencontre de jeunes Ansois qui voudront s'exercer à la radio pour enregistrer des capsules thématiques diffusées sur 48FM (105.0).

Je cours pour ma forme

Me 8, 15, 22 et 29/05 – 19h à 21h
Hall Omnisport de Loncin - Gratuit

« Je cours pour ma forme » participera aux festivités de Mai en Couleurs en accueillant de nouveaux coureurs : peut-être vous ?

Fête des Mères des Coteaux d'Ans

Sa 11/05 – 14h
Place Nicolai - Gratuit

Plante fleurie offerte à chaque enfant pour fêter Maman.

Grande chasse aux trésors pour enfants dans les Coteaux d'Ans

Sa 11/05 – 15h30
À l'entrée du parc des Coteaux - Gratuit

Les coteaux d'Ans vont vivre à l'heure de l'intrigue, de l'énigme... qui mènera les participants d'un bout à l'autre du quartier en passant par le parc des Coteaux pour tenter de trouver le fameux trésor qui a été caché par Jack, l'homme masqué qui rôde dans le quartier depuis quelques temps...

10^e Grande Brocante Ansoise

Di 12/05 – 7h à 17h
Place Nicolai - Gratuit (bar et petite restauration à petits prix)

Rendez-vous convivial autour de bonnes affaires, d'un bon verre et sur d'agréables airs printaniers.

Tour du monde en chansons

Me 15/05 – 15h
Centre culturel d'Ans - 7€ en prévente, 9€ sur place, 1,25€ Art 27



Spectacle musical et goûter du monde pour enfant dès 5 ans.

Fête des voisins

Ve 17/05 – 18h à 22h
Place Matteoti - Gratuit (bar et petite restauration à petits prix)

Jeux populaires, barbecue et ambiance musicale seront au rendez-vous !

Samedi 18 mai : soirée en trois temps

18h - « D'ici ou d'ailleurs... »
Centre Culturel d'Ans - Gratuit

Lecture de textes co-écrits par des résidents du Centre de réfugiés de la Croix Rouge de Rocourt et des habitants de la Commune d'Ans.

19h - Repas préparé par la Voix des sans-papiers de Liège

Centre Culturel d'Ans - 7€ (uniquement en prévente)

20h30 - OdyséeS - Théâtre
Centre Culturel d'Ans - 4€ en prévente, 5€ sur place, 1,25€ Art 27

Entre récits et chants, humour et émotions, OdyséeS est le témoin des migrations qui depuis l'antiquité se croisent au carrefour de la Méditerranée. Mise en scène : Fabrice Piazza



Brocante Festive

Di 19/05 – 5h à 23h30
Place Hector Denis - Gratuit (bar et petite restauration à petits prix)

Venez célébrer les différentes cultures ansoises lors d'une brocante et fête des voisins !

Mai... dans la poubelle !

Di 19/05 – 10h à 18h
Place G. Vanhove à Xhendremael - Gratuit (bar et barbecue/auberge espagnole)

Balade, ramassage de déchets à travers les rues et les campagnes et animations familiales.

Drôle d'histoire !

Me 22/05 – 14h à 17h
Parc Herman - Gratuit

Balades contées insolites, goûter, ateliers créatifs, musique en récup' et, à 17h, inauguration de la plus belle poubelle ansoise.



2^e Apéro au Cœur des Vignes des Coteaux d'Ans dans le cadre de Mai en Couleurs

Sam 25 mars rue Haute à Ans dès 17h.
Si vous aimez déguster les vins, écouter de musique, être au milieu d'une nature splendide et rencontrer des vignerons,

vous aimerez l'apéro au cœur des vignes des Coteaux d'Ans dans le vignoble situé rue Haute à Ans.

On déguste les vins du producteur, on mange tous ensemble sur de grandes tables conviviales, la musique avec un DJ au top et le cadre créent une atmosphère de joie partagée.

L'entrée est gratuite et le premier verre sera offert.

Restauration dès 18h : pain-saucisse : 3,5 € ou assiette barbecue : 12,50 €
Réservations par téléphone : 0495 91 32 83 ou par mails cqanscoteaux@outlook.be lescoteauxdelalegia@hotmail.com

Fresque à l'école de devoirs Lonay

Sa 25/05 – 14h à 18h
École de devoirs Lonay - Gratuit (bar et petite restauration à petits prix)

Animations sur les fruits et légumes, exposition sur le Télévie et inauguration d'une fresque collective.

Sarayaku - Clôture de Mai en Couleurs

Ve 31/05 – 18h à 20h - École « Les Tilleuls » de Loncin - Gratuit (bar et petite restauration à petits prix)

Après une journée parents-élèves, ouverture au public et visite guidée des productions des élèves du primaire des Tilleuls et du secondaire de l'Athénée Royal d'Alleur sur le mouvement de résistance pacifique des habitants de Sarayaku face à l'exploitation pétrolière de leurs terres.

The Detain, un quatuor éclectique et rassembleur, fera la clôture de cet événement et de notre mois de Mai en Couleurs.



Mai en Couleurs est une initiative d'associations, de citoyens et du centre culturel d'Ans mais, sans le soutien des services communaux ansois, ce ne serait pas possible. Merci à eux de nous aider à mettre en place tous ces événements, année après année !

LE VILLAGE

RTL

5 MAI 2019

« Le Village RTL s'installe à Ans dans l'esprit du Village des Sports »...

Le Village RTL est un véritable parc d'attraction au grand air pour les enfants de 2 à 12 ans. Il ouvrira ses portes dès 10h30 le dimanche 5 mai 2019 sur le parking de la Piscine.

Un parcours aventure Pékin Express, le bateau pirates des Grandes Premières de RTL-TVI, des structures foot RTL Sport, un jeu cauchemar en cuisine, un base jump de 8 mètres de haut, le grand château Place Royale, des tentes Tout s'explique, des trampolines, une activité « L'Amour est dans le Pré », la maison du Meilleur Pâtissier et tant d'autres...

Plus d'une vingtaine d'animations gratuites. Une multitude de jeux, de sports et d'activités pour amuser les enfants au cœur des émissions phares de RTL.

Au centre du village, un podium sera animé par Léon le Bouchon de Bel RTL qui nous présentera les artistes de Studio 100 (les Lutins Plop, Maya l'Abeille, Pat le Pirate, ...).

Ambiance et spectacle assurés !

Côté Sport, celui-ci ne sera pas en reste en effet, la Régie AnSport, à l'initiative de l'Echevin Philippe Saive a prévu des démonstration gratuites de Padel et bien d'autres surprises en rapport avec la promotion du sport.

Des boissons et de la nourriture seront également à disposition de toutes les familles.



Ans sports

COMMUNE
D'ANS

Conception H&Bou Printing - www.lehibou.be

11 & 12
mai

Entrée gratuite

A la piscine
d'Ans

Italia!

Viva 2019

Dimanche 12 15h00

Samedi 11 à 20h30

Betty Laferrara

Bobby Solo

dimanche 12
à 20h30

Samedi 11
à 15h00

Italofolie
Coralie Kerstenne
Il Ritrovo

et bien d'autres
artistes encore

Présentation :
Rosario Ciranni

Village
des saveurs
italiennes

Overdose
d'Amore

Dany
Danubio

Le dimanche à 22h30
Grand feu d'artifice

FLC PROD & Birdie Productions

FABIAN LE CASTEL

COLLABORATION ARTISTIQUE
MARC ANDREINI
ÉCRIT PAR
FABIAN LE CASTEL
FABRICE MAES



CENTRE CULTUREL D'ANS

Samedi 1^{er} juin 2019 à 20h00

Billetterie en ligne : www.centreculturelans.be

Prévente : • Administration communale (Echevinat de la Culture)
• Centre culturel d'Ans (Rue G. Truffaut, 35 - Alleur)



LA
FLÈCHE
WALLONNE

83^e ÉDITION

LA
FLÈCHE
WALLONNE

FEMMES

22^e ÉDITION

LA
FLÈCHE
WALLONNE
MERCREDI
24 AVRIL 2019

FLÈCHE WALLONNE

ANS

MAISON COMMUNALE

Présentation des équipes 9h30

Départ 11h00

HUY

2 passages au Mur de Huy

& arrivée vers 16h30

FLÈCHE WALLONNE FEMMES

HUY, GRAND-PLACE

Présentation des équipes 9h30

Départ 10h30

HUY

1 passage au Mur de Huy

& arrivée vers 13h45



EUROVISION

sporza.

